

# PARTIR TRAVAILLER, PARTIR POUR DE BON?

DONNÉES FACTUELLES DES PAYS PARTENAIRES DE L'ETF SUR  
LES MESURES DE SOUTIEN AUX MIGRANTS EN MATIÈRE  
D'EMPLOI ET DE COMPÉTENCES



*Ce que l'ETF veut faire maintenant c'est lancer un appel pour une action collective, dans l'espoir que la dynamique que nous pouvons construire n'arrive pas trop tard; pas nécessairement pour nous qui sommes assis dans cette salle, mais pour ceux au nom de qui nous œuvrons sur les politiques.*

Madlen Serban, Directeur, ETF  
Conférence du processus de Turin, assemblée plénière, 3 juin 2015

# 1. INTRODUCTION

## ATTEINDRE LE TRIO GAGNANT

Les migrations humaines, alors qu'elles ne cessent de croître, deviennent de plus en plus diverses et complexes, requérant une attention majeure des politiques. Cette croissance est bien documentée sur les décennies récentes; citons par exemple le rapport de la Division de la population des Nations unies sur la migration internationale et le développement. Au début des années '90, 154 millions de personnes vivaient dans un pays autre que leur pays d'origine. En 2013 ce chiffre atteignait les 232 millions, soit 3,2% de la population mondiale. La majorité des migrants internationaux sont en âge de travailler, âgés de 20 à 64 ans, et un peu plus de la moitié sont des hommes (Nations unies, 2013). La migration est devenue plus mondiale en partie grâce à la diffusion des technologies avancées de communication et des voyages intercontinentaux bon marché, et de plus en plus de pays sont à la fois terre d'accueil et de départ de migrants, malgré des politiques restrictives et une attitude toujours davantage politisée en de nombreux endroits.

Le débat relatif à la migration issue des pays du voisinage européen à destination des États membres de l'UE ainsi que d'autres destinations, s'inscrit ici dans une volonté de maximiser les bénéfices des pays d'accueil, des pays d'origine et

des migrants eux-mêmes – le fameux trio gagnant (triple win) – tout en cherchant à prévenir les migrations illégales. Il y a un large consensus sur le fait que l'acquisition et l'utilisation des compétences sont au cœur de ce trio gagnant, d'autant plus que les schémas migratoires suivent des tendances temporaires et circulaires. Comme l'a souligné l'économiste de renom Thomas Piketty, «la diffusion des connaissances et des compétences est la clé de la croissance mondiale de la productivité ainsi que de la réduction des inégalités tant à l'intérieur qu'entre les pays» (Piketty, 2014).

Le concept de trio gagnant souligne l'importance des mesures de soutien aux migrants axées sur les enjeux de l'emploi et des compétences, délivrées avant que les migrants ne quittent leur pays d'origine, pendant leur séjour dans le pays d'accueil, et après leur retour au pays. Il s'articule de manière simplifiée comme suit:

1. Les marchés du travail des pays d'accueil ont besoin d'attirer des travailleurs émigrés en raison de facteurs démographique, économique et technologique – les facteurs 'd'attraction'. Les émigrés contribuent ainsi à l'économie du pays d'accueil en apportant leur travail, compétences et connaissances, ainsi qu'en payant des taxes et en consommant les biens et services du pays.
2. Les expériences acquises par les migrants leur permettent de développer leur propre capital humain – c'est-à-dire des compétences, connaissances, attitudes et comportements leur



*Le débat relatif à la migration s'inscrit ici dans une volonté de maximiser les bénéfices des pays d'accueil, des pays d'origine et des migrants eux-mêmes.*

© ETF/Jo Anstey

permettant de trouver un travail adéquat, et de réussir leur vie professionnelle où qu'ils soient.

3. Les pays d'origine bénéficient du développement du capital humain des migrants de retour au pays qui favorise l'amélioration du marché du travail, accroît les activités entrepreneuriales et génère une cohésion sociale majeure. Les pays d'origine bénéficient également des transferts de fonds des migrants durant leur séjour à l'étranger.

Souligner ainsi les avantages de la migration pour les pays d'accueil n'est pas une façon détournée d'en nier les défis. Bien qu'en dehors du champ d'intérêt de ce document, les facteurs stimulant la migration – tels que la pauvreté, les conflits, les persécutions, et de plus en plus, les catastrophes naturelles liées aux changements climatiques – sont des problèmes que chacun des acteurs du trio gagnant doit prendre en considération (Townsend et Oomen, 2015). Lors de la rédaction de ce document, la une des journaux traite des terribles pertes en vies humaines en mer où des migrants, victimes en nombreux choquants de passeurs sans scrupules, se noient dans des conditions épouvantables alors qu'ils tentaient désespérément d'atteindre un endroit où ils espéraient trouver une vie meilleure. Il est clair que des efforts significatifs et concertés sont nécessaires pour venir à bout de cette situation de crise, qui reste avant tout une crise humanitaire, et qu'aucun pays n'est en mesure de gérer seul.

Comme l'a souligné le Président Juncker lors de son discours du 29 avril 2015 au Parlement européen, si l'on souhaite une gestion ordonnée des migrations, les politiques migratoires doivent aller au-delà de la

simple gestion de crise et attaquer les causes à la racine (Juncker, 2015).

En déplaçant l'attention sur les questions de l'emploi et des compétences dans le cadre de la migration légale, on augmente les chances de délivrer un message positif et d'initier un « cercle vertueux » en appui au trio gagnant. En outre, le nouvel Agenda européen en matière de migration, en plus de répondre aux aspects sécuritaires, a souligné le besoin de répondre aux besoins en compétences des marchés du travail européens, de promouvoir l'adéquation entre l'offre et la demande de travail pour les ressortissants de pays tiers et de reconnaître les certifications des migrants (Commission européenne, 2015). Accroître l'attention portée aux politiques de développement de compétences des pays du voisinage européen permet d'espérer davantage de résultats fructueux en matière de gestion migratoire.

## MIGRER POUR TRAVAILLER CONDUIT AU DÉVELOPPEMENT

En tant qu'organisation se consacrant à « la transmission des connaissances et des compétences », la Fondation européenne pour la formation (European Training Foundation – ETF) est très active dans les politiques de migration et de développement, afin d'examiner comment les décideurs politiques peuvent aider les individus à tirer le maximum de leurs compétences et à en développer de nouvelles afin de contribuer aussi bien à l'économie de leurs pays d'origine qu'à l'économie de leurs pays d'accueil. La mission générale de l'ETF est d'aider ses pays partenaires

## HISTOIRES DE MIGRANTS: QUITTER L'ARMÉNIE

La plupart des migrants arméniens vont en Russie – la connaissance de la langue, l'absence d'obligation de visa et l'existence d'une diaspora arménienne déjà établie exerçant une attraction importante. Bien que les recherches suggèrent que l'émigration nette en provenance d'Arménie ait décliné au cours des six ou sept dernières années, le manque d'opportunités économiques persistant dans le pays reste un élément moteur du départ des Arméniens, et particulièrement des hommes. Des reportages journalistiques récents se sont ainsi intéressés à des villages composés presque uniquement de femmes qui doivent faire face à l'absence d'hommes en âge de travailler pendant la majeure partie de l'année.

Cependant il y en a aussi qui rentrent au pays, soit après des périodes temporaires de vie à l'étranger, soit en provenance des communautés de la diaspora arménienne. Alex est né et a été élevé au Royaume-Uni; il n'a visité l'Arménie qu'en tant que touriste jusqu'à ce qu'un changement de carrière, de géographe à photographe, lui fasse voir son pays sous un autre angle. En 2012 il s'est installé définitivement à Yerevan et y a établi son studio photo après une période initiale comme enseignant dans un centre de technologies créatives. Il a ensuite trouvé un emploi au zoo de Yerevan, où, comme il l'a déclaré au site RepatArmenia, « j'ai eu l'occasion de créer mon réseau et d'améliorer mes compétences de photographe, j'ai même pu organiser une exposition photo sur le zoo de Yerevan ». Son studio, Tarverdi Photography, est à présent spécialisé dans les mariages, les événements publics et autres photographies créatives.

## HISTOIRES DE MIGRANTS: QUITTER LA GÉORGIE

Grigol travaille dans un atelier de bijouterie à Tbilissi. Après avoir passé 10 mois à chercher du travail en Lettonie en vain, il est retourné en Géorgie et a trouvé une formation en fabrication de bijoux, dans le cadre d'un projet financé par le partenariat pour la mobilité de l'UE. « Je n'ai pas obtenu le statut, donc j'ai dû rentrer, mais ici je n'avais pas d'emploi. Je suis rentré avec 40 euros et je n'étais pas de Tbilissi, c'était dur. »

Grigol fait partie de plus de 1 600 migrants de retour qui ont été aidés par l'Initiative ciblée pour la Géorgie (Targeted Initiative for Georgia – TIG). Comme l'a expliqué le directeur du projet TIG, « soit nous les aidons à créer leur propre activité ou à trouver un emploi, soit nous les aidons à suivre de nouvelles formations afin qu'ils puissent trouver du travail. C'est l'un des principaux problèmes; vraiment aider les gens à rester, trouver une véritable raison pour revenir vivre en Géorgie et y rester ».

du voisinage européen à développer leurs systèmes nationaux d'enseignement et de formation professionnels, à améliorer leurs politiques d'emploi, et à faciliter l'accès de leurs ressortissants au marché du travail.

En bref, l'ETF s'intéresse à la façon dont les individus peuvent tirer le maximum de la migration par l'utilisation et le développement de leurs compétences; et à la façon dont les pays d'origine peuvent accroître les bénéfices de la migration régulière et circulaire dans leur propre économie. L'ETF soutient notamment les décideurs politiques de ces pays dans la gestion de l'adéquation entre les marchés du travail et les systèmes d'éducation et de formation, afin qu'ils puissent inscrire le concept de trio gagnant dans leur propre agenda de développement.

Comme nous l'avons vu auparavant, il faut distinguer au sein du concept de trio gagnant trois phases du processus de migration au cours desquelles des interventions politiques ciblées pourraient apporter des améliorations avant, pendant et après la migration. Ceci a mené à l'émergence d'un ensemble d'initiatives politiques englobées sous le nom de «mesures de soutien aux migrants en matière d'emploi et de compétences», ci-après «MISMES» (migrant support measures from an employment and skills perspective). Par souci de clarté, cette abréviation pourra être tour à tour plurielle ou singulière tout au long de ce document. Certaines de ces mesures visent spécifiquement l'une ou l'autre des trois phases de la migration, alors que d'autres – connues sous le nom de MISMES multidimensionnelles – s'appliquent au minimum à deux des trois phases.

En parallèle de l'émergence de MISMES comme instrument politique à part entière, l'UE a développé toute une série de partenariats pour la mobilité visant à apporter cohérence et stabilité aux processus de migration issus des plus importants

pays d'origine. Initiés avec le Cap-Vert, les partenariats pour la mobilité incluent à présent la République de Moldavie (ci-après «Moldavie»), la Géorgie, l'Arménie, l'Azerbaïdjan, le Maroc, la Tunisie et la Jordanie. Ils sont considérés comme un élément important de l'orientation générale qu'adopte la politique migratoire européenne. Néanmoins, ce ne sont pas des accords statiques, tel qu'indiqué dans le rapport du Groupe stratégique pour la migration sur la compétitivité globale: « En fin de compte, les partenariats pour la mobilité peuvent être considérés comme des processus de dialogue institutionnalisés au sein desquels les objectifs, méthodes et commentaires doivent être constamment renégociés » (Angenendt, 2014).

Angenendt identifie trois domaines spécifiques pour lesquels les partenariats de mobilité ont servi de lien entre migration et développement: coopération renforcée entre les États membres de l'UE, meilleure coordination entre ces derniers et la Commission européenne, et intensification des échanges entre la Commission et les pays partenaires. On peut sans doute y ajouter un quatrième domaine, qui prendrait la forme d'une coopération et coordination renforcées entre les institutions nationales des pays d'origine, comme le soulignait le rapport d'évaluation du Partenariat de mobilité entre l'UE et la Moldavie (Commission européenne, 2014). Tous ces domaines contribuent à fournir les plateformes nécessaires pour des actions politiques sur l'emploi et les compétences des migrants afin de stimuler le développement des pays d'origine.

## PARTIR DÉFINITIVEMENT? DONNÉES FACTUELLES ET APPRENTISSAGE POLITIQUE

Au cours des dernières années, l'ETF a développé un ensemble significatif de données factuelles

<sup>1</sup> Les négociations avec la Biélorussie et le Liban pour la signature de déclarations de Partenariat de Mobilité sont en cours au moment de la rédaction de ce rapport.

## HISTOIRES DE MIGRANTS: QUITTER LA MOLDAVIE

Après plusieurs années au Canada, Sergiu est retourné en Moldavie pour se rapprocher de sa famille. «Je sais que lorsque j'aurai des enfants, ils pourront voir leurs grands-parents quand ils voudront. Je veux qu'ils grandissent avec leurs cousins, tout comme j'ai grandi avec mes frères et sœurs, passant les vacances ensemble, et pas via Skype.»

«Bien que je puisse me rendre illégalement dans un pays européen, comme le font beaucoup de mes compatriotes, j'ai réalisé que ce n'était pas la meilleure solution. Je voulais un lieu où je puisse me rendre légalement, une société ouverte aux migrants, qui reconnaît leurs mérites et capacités, une société où les personnes sont traitées à pied d'égalité. J'ai ainsi cherché à émigrer au Canada.» Impressionné par l'assistance en ligne fournie aux migrants pleins d'espérance par le ministère canadien de l'Immigration, Sergiu a finalement démontré un niveau d'expérience professionnelle et une maîtrise de la langue française suffisantes pour migrer au Québec. Il ramène en Moldavie des connaissances et une expérience inestimables, et en tant que membre de l'équipe du centre de migration NEXUS.net, il aide à présent d'autres Moldaves à migrer légalement et avec succès.

relatives à la planification, la mise en œuvre et l'évaluation de mesures de soutien aux migrants en matière d'emploi et de compétences. Ces données s'appuient sur les résultats des principales enquêtes menées par l'ETF afin d'étudier la migration et des compétences en Albanie, Égypte, Moldavie, Tunisie, Ukraine, Arménie, Géorgie et au Maroc (Banque mondiale & ETF, 2010; ETF, 2013a). En plus de confirmer l'importance des expériences migratoires réussies au travers des trois phases et pour chacune des trois parties qui en bénéficient, les résultats des enquêtes ont souligné la demande de mesures politiques effectives dans la phase pré-migratoire afin de soutenir les migrants lors de leur préparation au départ, en termes de compétences et d'adéquation de ces dernières avec l'offre de travail. En phase post-migratoire l'accent portait sur l'aide à la réinsertion des migrants de retour sur les marchés du travail locaux et le soutien aux activités entrepreneuriales (ETF, 2014).

En novembre 2013 l'ETF a tenu une conférence internationale à Tbilissi en Géorgie afin d'examiner les résultats des enquêtes et d'explorer en détail les liens existant entre compétences, migration et développement. La conférence s'est conclue, entre autres choses, par un engagement à développer un inventaire des mesures politiques et des bonnes pratiques de soutien aux migrants et aux migrants de retour en matière d'emploi et de compétences (ETF, 2013b). En 2014, l'ETF a produit un inventaire global et une typologie des mesures mises en œuvre dans les pays d'origine des migrants visant à soutenir la mobilité de la main-d'œuvre et le développement des pays d'origine (ETF, 2015a). Développée en collaboration avec le Centre pour la politique migratoire (Migration Policy Centre) de l'Institut universitaire européen, la recherche comprenait des études de cas approfondies des pays partenaires de l'ETF également signataires

des accords de partenariat de mobilité européen, à savoir l'Arménie (ETF, 2015b), la Géorgie (ETF, 2015c), la Moldavie (ETF, 2015d), le Maroc (ETF, 2015e), et la Tunisie (ETF, 2015f).

Le présent document vise à ouvrir une fenêtre sur la nature et l'impact de ce travail sur deux aspects du concept de trio gagnant: soutenir la capacité des décideurs politiques et des migrants individuels dans les pays d'origine. Il ne s'agit pas de débattre du caractère désirable ou indésirable de la migration. C'est un fait établi que les marchés du travail deviennent de plus en plus mondialisés, et malgré les multiples barrières politiques et juridiques, les travailleurs ne cessent de chercher à accéder aux marchés du travail à l'échelle mondiale. Plus ils y parviendront, meilleurs seront les bénéfices pour tout le monde, et la voie du succès est indéniablement liée à l'emploi et aux compétences.

## 2. CARTOGRAPHIE DES MISMES

### PRÉSENTATION DU CONCEPT DE MISMES

L'ETF définit les MISMES comme des «interventions politiques spécifiques visant à améliorer l'intégration sur le marché du travail des travailleurs émigrés, et plus généralement à améliorer l'adéquation des compétences dans les pays d'origine et d'accueil» (ETF, 2015a). En d'autres termes, les MISMES aident aussi bien les migrants potentiels que les migrants de retour à trouver des emplois dans lesquels ils peuvent optimiser leurs compétences, ou à identifier

les compétences à développer pour accéder à un emploi approprié. À l'instar des histoires de migrants illustrées dans ce rapport, les succès migratoires sont intrinsèquement liés aux réussites en matière d'emploi et de compétences. La gamme de mesures de soutien aux migrants en termes d'emploi et de compétences – l'ensemble des politiques affiliées au MISMES – est donc cruciale pour ceux qui ont la responsabilité de développer une politique efficace au sein des pays partenaires de l'ETF, et par extension dans le monde entier.

L'intérêt pour les MISMES et leur mise en œuvre se sont élargis au cours des 15 dernières années, en bonne partie à cause des failles du marché en matière d'adéquation des compétences et des emplois. Entre 2007 et 2013, un budget de 40 millions d'euros a été consacré à des programmes de type MISMES dans le cadre du Programme thématique de l'UE en matière de coopération avec les pays tiers dans le domaine de la migration et de l'asile, auquel s'ajoutent des fonds significatifs investis dans les MISMES par les gouvernements de nombreux pays d'origine asiatiques et de pays d'accueil à grande échelle comme le Canada.

Alors que la volonté d'améliorer la gestion des flux migratoires s'imposait dans l'agenda politique, l'introduction des partenariats pour la mobilité et autres initiatives similaires ont stimulé la création des MISMES. L'inventaire global (ETF, 2015a) a identifié et classifié plus de 300 MISMES – des mesures relatives aussi bien à l'emploi qu'aux compétences. Les mesures relatives à l'emploi incluent l'accès à l'information sur les marchés du travail des pays d'accueil; la mise en adéquation de l'emploi et les services de placement au niveau international; des services d'information, d'orientation et de formation; la réinsertion des migrants de retour sur le marché du travail d'origine; et le soutien à l'entreprenariat et aux start-up. Les mesures relatives aux compétences concernent le

développement des compétences professionnelles pour la migration; la validation et la reconnaissance des certifications et compétences des migrants; et les programmes inter frontaliers de capitalisation des compétences.

L'inventaire global classe ces instruments politiques en 11 modèles de MISMES qui sont présentés dans le cadre des différentes phases de la migration – avant, pendant et après – ou qui se déroulent sur deux ou plus de ces phases et sont par conséquent multidimensionnels. Les interventions ayant lieu avant que les personnes ne quittent leur pays d'origine ciblent essentiellement la préparation de leur insertion sur le marché du travail du pays d'accueil. Ces interventions incluent l'adéquation de l'emploi au niveau international et les services de placement; les services d'information, d'orientation et de formation avant le départ; le développement des compétences professionnelles pour la migration; la reconnaissance des acquis; et la facilitation de l'accès à l'information relative au marché du travail et aux mesures de protection en vigueur dans les pays d'accueil. Les actions spécifiques qui soutiennent ces objectifs incluent l'établissement d'agences spécialisées de placement international, des bases de données ou des services, la liaison avec les agences de recrutement et le développement de formations professionnelles spécialisées pour la migration, y compris des stages internationaux.

Les programmes à l'attention des migrants vivant, et idéalement travaillant, dans un autre pays incluent la capitalisation transfrontalière des compétences, susceptible de cibler le retour temporaire ou permanent de migrants qualifiés pour stimuler et développer le marché du travail des pays d'origine. Ils peuvent en revanche être compromis par un manque de reconnaissance des compétences et certifications d'un pays à l'autre ou par des difficultés à accéder à un marché du

## HISTOIRES DE MIGRANTS: QUITTER LE MAROC

Abdelghani est devenu second de cuisine dans sa ville de natale de Casablanca après avoir terminé l'école. « J'avais suivi le cours de second de cuisine parce que je pensais que ce parcours pouvait m'offrir beaucoup d'opportunités de travail. » Mais une fois en Italie, Abdelghani a cherché du travail pendant trois ans sans aucun succès. Un ami lui a suggéré de suivre un cours de second de cuisine, débouchant sur un stage. Les qualifications d'Abdelghani n'étant pas reconnues en Italie, il a dû repasser les examens de certification.

« Quand je suis arrivé en Italie, j'ai compris que pour trouver un emploi il s'agit d'être capable de parler la langue locale correctement, parce que travailler dans une cuisine signifie faire partie d'une équipe. Et pour être un bon coéquipier, il faut pouvoir communiquer efficacement avec ses collègues. » Le cours a débouché sur un stage dans un bar qui lui a permis de gagner de l'expérience et d'adopter les coutumes et habitudes italiennes. Mais son rêve est de retourner au Maroc et de transmettre ses compétences aux futurs chefs là-bas.

## HISTOIRES DE MIGRANTS: QUITTER LA TUNISIE

Parlant avec passion et débordant d'idées pour une pizzéria dans le quartier de La Marsa à Tunis, Mohamed était l'un des quatre aspirants entrepreneurs qui se sont présentés devant un jury exceptionnel pour tenter d'obtenir un financement, de 4 000 à 6 000 euros, alloué aux start-up. Les candidats ont été questionnés à propos de leur carrière, de leurs qualifications, de leur plan d'affaires et de leur réseau de soutien. Ils ont également été encouragés à démontrer comment leurs projets créeraient des emplois. Le rôle du jury était d'évaluer le potentiel de rentabilité des plans présentés, ainsi que leur potentiel d'intégration dans l'économie formelle de la région. Mohamed a défendu son projet avec conviction, et le jury a fini par être convaincu.

Les quatre candidats étaient tous des migrants de retour de France pour se réinstaller en Tunisie, et le concours faisait partie d'un programme de réinsertion axé sur la recherche d'emploi ou la création d'entreprise à travers des formations et un accès à une aide financière. Géré par l'Office français pour l'immigration et l'intégration en Tunisie, en partenariat avec l'Agence tunisienne pour l'emploi et la formation professionnelle, le programme est en place depuis 2010.

travail bien souvent restreint. Les mesures en cours de migration englobent aussi l'accès facilité à l'information relative au marché du travail des pays d'accueil, la mise en place de services de soutien et la promotion des droits et obligations des travailleurs émigrés, ainsi que des systèmes de sécurité sociale et la couverture médicale.

La phase de post-migration vise à soutenir la réinsertion des migrants de retour au pays. La diffusion d'information au sujet des opportunités d'emploi; les politiques actives de recherche d'emploi; les mesures d'entreprenariat ciblées et les systèmes générateurs de revenus qui encouragent les migrants de retour à créer leur propre entreprise; et les mécanismes de validation et de reconnaissance des acquis et compétences engendrés à l'étranger sont quelques-uns des modèles mis en œuvre lors de la phase post-migratoire. Certaines MISMES font partie des mécanismes complexes d'assistance au retour volontaire et à la réintégration (Assisted Voluntary Return and Reintegration – AVRR), leur complexité découlant de l'association des réfugiés et demandeurs d'asile avec les travailleurs émigrés. Ces interventions sont bien accueillies par les pays de départ mais, pour le moment, pas bien intégrées dans les stratégies nationales de gestion migratoire, les services publics pour l'emploi et autres domaines politiques concernés.

Enfin, les MISMES tels que des centres de ressources sur la migration à large portée et les fonds d'aide sociale peuvent être actifs pendant deux ou plus des phases du cycle migratoire, et peuvent inclure des aspects de développement et de renforcement des capacités en matière de politiques. Par conséquent, ces mesures sont définies comme multidimensionnelles. De même, la diffusion d'information à travers des centres d'appel dédiés et d'autres plateformes pré-départ

et pré-retour, de plus en plus accessibles en ligne, constituent un domaine majeur d'opportunité pour des mesures de soutien appliquant une mise en œuvre holistique au cours des différentes phases migratoires.

## LES MISMES DANS LE CADRE DES PARTENARIATS DE MOBILITÉ

L'Approche globale de la question des migrations et de la mobilité de l'UE (Commission européenne, 2011) répond à la fois aux causes et aux conséquences de la migration dans quatre domaines: les politiques ciblant l'immigration illégale, la migration légale/de main-d'œuvre, les demandes d'asile et de protection internationale, et la migration et le développement. Conformément au concept de trio gagnant, l'objectif est de favoriser l'émergence de résultats positifs pour les pays d'origine et de destination à travers le soutien au retour et à la réinsertion, et d'aider les migrants via des mécanismes de mobilité légale et d'insertion facilitée (ETF, 2014).

La déclaration conjointe entre l'UE et chacun des pays signataires des partenariats de mobilité établit un cadre de politiques appelées à soutenir cet objectif, et une partie importante de ces politiques est composée de projets MISMES ou de projets comprenant des éléments MISMES. Bien que les politiques constituent des engagements non contraignants, dépendant de la situation politique et financière des pays participants, la plupart des activités des MISMES se retrouvent dans des programmes phares financés par la Commission européenne. Ces programmes, connus sous le nom d'Initiatives ciblées, sont soutenus par les États membres de l'UE et par d'autres acteurs, et sont coordonnés par la Commission afin d'œuvrer de concert pour générer de meilleurs résultats.

Par exemple, l'Initiative ciblée pour la Géorgie a été mise en œuvre par le ministère des Affaires intérieures tchèque avec une attention particulière accordée à la réinsertion des migrants géorgiens et à la diffusion d'information à l'attention des migrants potentiels. L'initiative visait à renforcer les capacités du ministère géorgien des Populations déplacées, des Réfugiés et du Logement. Les activités du programme ont permis aux migrants de retour d'accéder à des informations et conseils relatifs au développement des compétences et aux besoins en main-d'œuvre du marché du travail géorgien. En Moldavie, une Initiative ciblée menée par le Service public suédois pour l'emploi a aidé à développer les capacités de l'Agence nationale moldave pour l'emploi au cours des trois phases de la migration. Le programme a aidé des émigrés lors de leur séjour à l'étranger et à leur retour en Moldavie, en ciblant en particulier la diffusion d'information et de conseils, le développement des compétences, et l'adéquation entre l'offre et la demande de main-d'œuvre aux fins de la migration circulaire.

Dans ces programmes (ainsi que dans des programmes similaires) en Arménie, en Tunisie et au Maroc, la tendance sous-jacente est l'établissement ou le renforcement de l'appropriation nationale et/ou locale d'un ensemble d'activités de développement des compétences et de mise en adéquation de l'offre et de la demande de main-d'œuvre. Néanmoins, de nombreuses complexités

mettent à mal la durabilité de tels programmes, comme par exemple les aspects psychologiques d'un retour au pays ou les difficultés à impliquer les acteurs de la société civile dans un effort de réinsertion approprié. Ainsi, et en dépit d'apparent succès en matière d'emploi et de compétences, il peut y avoir des facteurs personnels et sociaux qui limitent les impacts positifs. Dans l'ensemble, l'examen mené par l'ETF révèle que les meilleures perspectives à long terme pour les MISMES résident dans une approche intégrée, durable et appropriée localement. Là où les autorités locales ont été activement impliquées, les succès sont plus visibles, ce qui suggère que leur rôle devrait être explicitement soutenu dans les partenariats de mobilité, de concert avec l'incitation à une appropriation financière locale.

La recherche d'inventaire détaillé de l'ETF menée dans cinq pays a identifié 131 MISMES, dont le plus grand nombre, 64, en Moldavie (ETF, 2015d), 29 en Géorgie (ETF, 2015c), 19 en Arménie (ETF, 2015b), 10 en Tunisie (ETF, 2015f), et 9 au Maroc (ETF, 2015e). Les rapports s'ouvrent sur l'état des migrations de main-d'œuvre et sur les institutions concernées dans chacun des pays respectifs, et fournit un inventaire des MISMES mises en œuvre entre 2000 et 2014 dans chaque pays, en identifiant également les MISMES s'inscrivant dans le cadre des partenariats de mobilité. Quatre des cinq rapports présentent une étude de cas d'un projet en particulier.



© ETF/EUP-Images

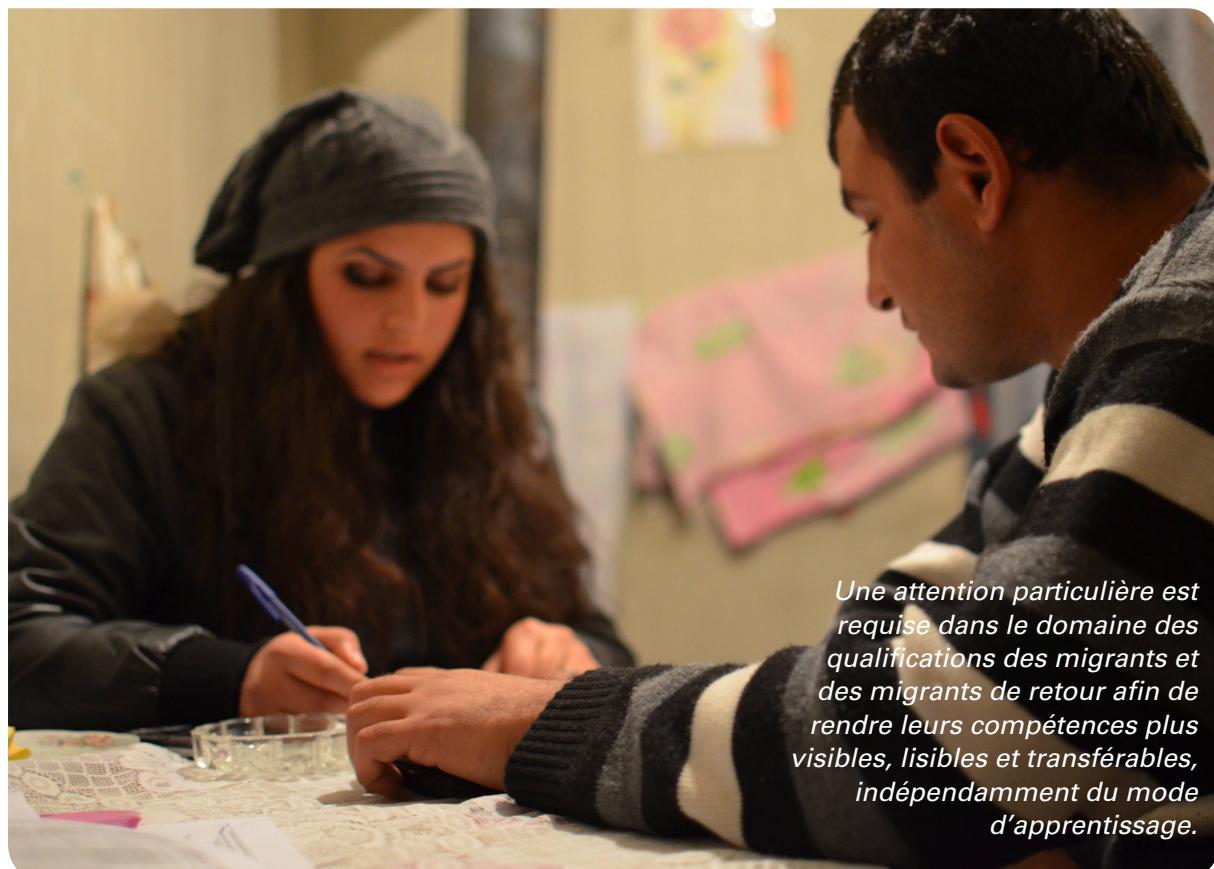
La méthodologie de recherche s'est appuyée sur un questionnaire spécifique MISMES afin de garantir l'harmonie des données collectées, ainsi que sur des recherches documentaires et sur des entretiens approfondis afin de comprendre les enjeux autour des initiatives politiques, notamment en matière d'évaluation. Bien qu'il existe des similitudes entre les cinq pays, la recherche suggère fortement que les particularités et l'expérience locales jouent un rôle majeur dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'efficacité des MISMES, quelle que soit la source de financement. Alors que la Géorgie et l'Arménie se sont concentrés sur la réinsertion post-migration des travailleurs émigrés, la Tunisie s'est davantage focalisée sur l'adéquation de l'emploi en phase pré-migratoire (ou le manque apparent de cette dernière). À cet égard, la Moldavie était dans une position à mi-chemin des deux situations décrites plus haut, alors que l'étude sur le Maroc révèle un soutien limité au développement des compétences des migrants avant leur départ.

Les résultats indiquent que c'est la phase en cours de migration qui reçoit le moins d'attention, ou l'attention la moins efficace. Là où les projets MISMES sont centralisés dans une agence d'État unifiée, on observe plus de cohérence dans la livraison des projets, moins de doublons (qui, lorsqu'il y en a, conduisent à des inefficacités

flagrantes), et un potentiel majeur d'implication réussie des organismes internationaux. La Tunisie a des institutions d'État solides démontrant un niveau élevé de cohérence dans leurs approches, mais qui semblent avoir des difficultés à utiliser leur large portée pour une mise en œuvre efficace des MISMES. Depuis 2010, la Géorgie bénéficie en matière d'immigration de la coordination d'agences d'État auparavant disparates.

Tous les rapports débattent de l'impact positif des partenariats de mobilité sur les projets MISMES. En Tunisie leur potentiel n'est pas encore exploité, et le rapport mentionne également, avec quelques réserves tout de même, l'accord bilatéral sur le travail entre la France et la Tunisie, stipulant que la reconnaissance formelle-légale n'a pas pour autant garanti une migration réussie.

Un thème commun est le changement d'orientation – de la migration et de la sécurité comme paradigme principal à la migration et du développement; néanmoins certains pays ont été confrontés à des difficultés pour opérer ce changement. On retrouve ce phénomène dans l'accent majeur qui est porté sur les MISMES post-migration, ce qui tend à refléter un besoin croissant de politiques favorisant la migration temporaire et circulaire. La forme la plus commune de MISMES en phase post-migratoire est le programme d'AVRR.



© ETF/Marcin Monko

L'étude de cas de la Tunisie concerne un programme d'AVRR financé par la Suisse; alors qu'en Arménie des doutes subsistent quant au caractère volontaire de ces migrations de retour. En Moldavie l'approche des schémas AVRR a visiblement évolué en passant d'une orientation sécuritaire à une orientation de développement. Au Maroc il n'existe pas de processus formel pour valider l'expérience des migrants et leurs nouvelles compétences une fois qu'ils sont de retour au pays. Des programmes plus récents financés par l'UE, généralement dans le cadre de partenariats de mobilité, ont mis l'accent sur les MISMES multidimensionnelles. Les centres de ressources en matière de migration sont mentionnés dans tous les rapports sauf un, bien souvent sous la forme de plateformes en ligne ou de centres d'appel identifiés comme plateformes d'information sur l'emploi.

Tous les rapports tiennent compte de la rentabilité, de la transférabilité et de la reconnaissance des qualifications. La Tunisie rend compte d'un faible niveau de rentabilité des projets MISMES, alors que l'Arménie manque de données suffisantes pour évaluer correctement cette dernière. De même, les institutions marocaines qui coordonnent les MISMES manquent d'une évaluation systématique efficace, et ne sont pas conséquentes dans les mesurer l'impact des programmes sur la réinsertion des migrants. En outre en Arménie les MISMES en cours de migration ont mis l'accent sur les retours à court terme d'Arméniens hautement qualifiés travaillant à l'étranger, soit un domaine perçu comme non viable sans financement étranger; et en effet la plupart des projets arméniens sont financés par des fonds étrangers. Des inquiétudes ont été soulevées dans un certain nombre de rapports à propos de l'inadéquation des compétences des migrants avec les besoins des employeurs européens, et des critiques d'élitisme ont été formulées, les MISMES étant perçues comme accordant la priorité à une minorité de migrants déjà hautement qualifiés.

L'inventaire global (ETF, 2015a) entendait examiner l'évaluation de l'efficacité interne et externe des MISMES. L'évaluation de l'efficacité interne indique la rentabilité des mesures en termes de coût total et de nombre de bénéficiaires directs. L'évaluation de l'efficacité externe s'intéresse à l'impact des mesures sur les processus de migration de la main-d'œuvre en termes d'emploi, de revenus, et d'utilisation et de développement des compétences. L'évaluation croisée des deux dimensions est entravée par des facteurs tels que le manque de données budgétaires désagrégées

pour des mesures différentes, et la non-existence virtuelle de mécanismes de contrôle et de suivi.

L'approche méthodologique idéale pour évaluer serait de faire une comparaison directe des résultats du marché du travail pour les migrants ayant bénéficié de MISMES avec les résultats du marché du travail pour les migrants n'en ayant pas bénéficié. Cependant, les enquêtes sur les forces de travail actuelles n'enregistrent pas cette information. De plus, et comme mentionné plus haut, d'autres facteurs peuvent influencer les résultats. Des enjeux plus larges tels que le système général d'éducation, les compétences linguistiques, les conditions économiques globales, et l'accès aux réseaux sociaux formels et informels peuvent avoir un impact égal à celui des activités liées à l'emploi et aux compétences. Il est par conséquent important de garder ce contexte à l'esprit lorsque l'on tire des conclusions.

À la lumière du faible nombre de bénéficiaires et des problèmes de durabilité de la mise en œuvre, il n'est pas surprenant que les décideurs politiques soient amenés à douter de la rentabilité des interventions. Bien que la valeur ajoutée des MISMES puisse être difficile à estimer pour les décideurs politiques, le soutien aux MISMES sous la forme de ressources financières est croissant. Il y a donc clairement des bénéfices attrayants qui pourraient découler de la mise en œuvre réussie des interventions MISMES. Ces bénéfices incluent:

- l'amélioration de la gestion globale des flux migratoires;
- l'augmentation du niveau de développement du capital humain, au sens large;
- l'accroissement de l'adéquation entre les besoins du marché du travail et les compétences de la main-d'œuvre; et
- une meilleure utilisation des compétences des migrants dans leur propre intérêt et pour le bien des pays d'origine et de destination;
- la réalisation de bénéfices sociaux grâce à une meilleure insertion des communautés migrantes.

Chacun de ces points est le résultat de la flexibilité de mécanismes qui s'adaptent aux besoins locaux et à des segments spécifiques de la population.

### 3. RÉSULTATS ET RECOMMANDATIONS

#### CE QUE LA RECHERCHE NOUS ENSEIGNE

L'étude sur les tendances transatlantiques et l'immigration (Fonds Marshall allemand, 2014), qui a porté sur toute une gamme de pays européens ainsi que sur la Russie, les États-Unis et le Canada, a montré que la majorité des habitants de la plupart des pays d'accueil préfèrent de loin les migrants arrivant avec une connaissance de la langue locale, une offre d'emploi déjà acquise, et un niveau élevé d'éducation. En d'autres termes, des compétences reconnues et un accès facilité au marché du travail rendent les migrants plus attractifs en termes de cohésion sociale, ce qui aligne solidement l'opinion publique internationale avec les actions politiques fondées sur les MISMES.

Malgré cette perception de l'opinion publique dans les pays d'accueil, l'inventaire mené par l'ETF montre que les MISMES demeurent un outil marginal dans la gestion migratoire, et qu'un tout petit pourcentage de migrants en bénéficient dans les pays du voisinage européen. Peu de mesures politiques sont mises en œuvre pour promouvoir le placement des emplois à l'international. L'amélioration de l'utilisation et du développement des compétences est souvent le chainon manquant de la gestion migratoire, alors que ce sont des instruments clés pour surmonter les problèmes d'insertion sur le marché du travail et d'inadéquation entre offre et demande de compétences largement observés tant dans les pays d'origine que de destination des migrants. Les mesures portant sur les compétences sont donc cruciales pour vaincre les inadéquations entre offre et demande de compétences entre les pays d'origine et de destination. Pour autant, comme l'indique le faible nombre de plans de développement, et de validation ou de reconnaissance des compétences, cela constitue encore un défi. Bien davantage peut être réalisé pour faciliter l'acquisition, la reconnaissance et la validation des compétences des migrants.

Un autre résultat important est le succès des programmes de développement de compétences spécifiques et de formation professionnelle à l'attention des migrants pour en faciliter l'insertion sur le marché du travail, et en particulier lorsque ces programmes impliquent les employeurs et tiennent compte des opportunités professionnelles

du marché étranger. Les MISMES fonctionnent bien mieux, tant pour les migrants potentiels que pour les migrants de retour, lorsqu'elles sont associées à des opportunités professionnelles concrètes, et inversement le manque d'opportunités professionnelles constitue clairement un obstacle. De plus, il est nécessaire d'accorder une attention spéciale aux migrants moyennement qualifiés; en sus des formations professionnelles, les plans de formation doivent inclure des modules sur ce que l'on appelle généralement les compétences de base (soft skills), telles que les langues, les compétences informatiques et interculturelles. Enfin une attention particulière doit être accordée à la «gestion des attentes» tant des migrants potentiels et de retour que des employeurs éventuels.

Vu que les formations ciblées conduisent à de meilleurs résultats, un investissement majeur dans le développement des compétences devrait être une priorité. On en trouve un exemple dans le projet mis en place dans la ville égyptienne de Fayoum (ETF, 2015a), fondé sur l'idée que faciliter l'accès des jeunes vulnérables à l'enseignement technique et à la formation professionnelle dans les communautés rurales faisant l'objet d'une forte pression migratoire, fournit à ceux-ci des compétences et connaissances leur permettant de profiter des opportunités économiques, chez eux et à l'étranger. Le projet visait des parcours d'enseignement et de formation pour trois profils de formation liés au tourisme et à l'hospitalité; l'amélioration d'infrastructures scolaires et de laboratoires; des accords de jumelage avec des institutions nationales et internationales; des partenariats et conseils pour passer de l'école au travail, en coopération avec le secteur privé; et la formation de personnel enseignant. Le ministère égyptien de l'Éducation a évalué le modèle de Fayoum comme très fructueux et a décidé de le dupliquer dans d'autres écoles. Malgré les inévitables pressions budgétaires grevant les institutions de formation professionnelle et leurs ministères de tutelle, dans les pays d'origine comme dans les pays d'accueil il s'agit de prévoir l'investissement nécessaire pour garantir l'acquisition, l'utilisation, le développement et le renouvellement des compétences des apprenants des populations de migrants potentiels.

Une attention particulière est requise dans le domaine des certifications des migrants et des migrants de retour afin de rendre leurs compétences plus visibles, lisibles et transférables, indépendamment du mode d'apprentissage (formel, non-formel ou informel). Bien qu'il s'agisse d'un domaine difficile à développer rapidement, des mesures pour la transparence des systèmes

d'enseignement et de qualification à travers les pays seraient très utiles. À titre d'exemple, des programmes de mise en réseau et de coopération tels que les échanges d'étudiants, le jumelage scolaire, le double diplôme, et les curricula partagés entre des systèmes d'enseignement et de formation de différents pays sont excellents pour augmenter les niveaux, la qualité et la transparence. D'autres solutions à long terme existent, comme le développement de systèmes nationaux de certification, liés de préférence à des standards internationaux tels que le cadre européen des certifications, le processus de Bologne, l'Unesco ou l'accord général sur le commerce et les services Mode 4, ou encore la reconnaissance des acquis (la validation d'acquis informels et non-formels).

L'inventaire de l'ETF fait émerger un autre point remarquable, à savoir le fait que la plupart des interventions MISMES sont élaborées pour encourager le retour des migrants, mais que très peu de soutien est apporté aux pays de départ, notamment dans leurs réformes du marché du travail et la création d'emploi. Étant donné que le manque d'emplois décents est la principale cause de la migration, les politiques d'emploi doivent faire l'objet d'une attention particulière. Les MISMES financées par des bailleurs de fonds ont un parti pris pour les outils d'information générale et ne tiennent pas compte des employeurs et des offres d'emploi locaux, tant dans les pays d'origine que de destination. Les MISMES doivent aussi être inclusives, couvrant tous les migrants et migrants potentiels quel que soit leur niveau d'éducation et pas uniquement les diplômés universitaires.

Le travail de collecte de données factuelles dans ce processus a mis en évidence le besoin d'une plus grande cohérence dans l'identification des critères d'information et de données, ainsi que dans leur collecte et analyse systématiques. Actuellement, le manque d'indicateurs agréés rend difficile le suivi et l'évaluation de l'impact et de l'efficacité des MISMES, ce qui, par ricochet, rend l'échange d'expériences d'un pays à un autre difficile. En effet, la durabilité s'avère limitée au-delà des financements des bailleurs de fonds, à moins que les institutions locales ne soient totalement impliquées et les programmes intégrés aux systèmes existants.

L'application d'un cadre cohérent dans chaque pays, et entre les différents pays, permettrait d'optimiser le fonctionnement des MISMES dans le cadre des partenariats de mobilité. Les accords de migration bilatéraux sont un élément important de cette combinaison, et leur mise en œuvre souligne la nécessité pour les décideurs politiques

des pays d'origine des migrants d'élaborer des stratégies nationales intégrées, couvrant tout le champ de l'action intergouvernementale, supra gouvernementale et non gouvernementale. Alors que la majorité des MISMES actuelles s'appuient sur des projets, intégrer les MISMES dans les structures des services publics pour l'emploi et dans les systèmes de formation professionnelle des pays d'origine des migrants, et les relier aux stratégies migratoires nationales, conduirait à une pérennité majeure.

## CE QUE NOUS DEVRIONS ENVISAGER DE FAIRE À CE SUJET

Des mesures pour prévenir la corruption et garantir la transparence des pratiques sur les marchés du travail sont une condition préalable pour l'efficacité à long terme de toute action politique ainsi que pour un développement juste et équitable et pour la croissance économique. Cela concerne aussi bien les mesures en matière d'emploi et de compétences nationales, en faveur des non migrants, que toute mesure relative aux migrants. Cependant, il convient de souligner le fait que le processus migratoire crée une situation de vulnérabilité supplémentaire auprès des migrants et de leurs familles, et tous les acteurs doivent être vigilants face aux exploitations et abus potentiels.

Alors que les données factuelles de base sont renforcées, les MISMES seront de plus en plus valorisées au sein des politiques de gestion migratoire. On l'observe notamment dans le fait que, depuis l'établissement des partenariats de mobilité, il y a à la fois plus de projets MISMES et plus d'intérêt quant à leur capacité à concrétiser le scénario du trio gagnant. Ainsi, même si l'identification du nombre de bénéficiaires directs demeure problématique, on espère vivement que ce nombre augmente du fait que des processus d'évaluation plus efficaces sont mis en place aux premières phases de la mise en œuvre des MISMES.

Sur la base des résultats globaux, et en gardant à l'esprit que le présent document ne constitue qu'un bref résumé de la richesse des données collectées, des mesures devraient être prises pour réduire les doublons dans les interventions, échanger les expériences et les meilleures pratiques plus efficacement, améliorer la clarté en termes de rentabilité, et atténuer le risque relatif à la durabilité des MISMES qui dépendent de financements de bailleurs de fonds.

## RECOMMANDATIONS

1. Les résultats suggèrent que davantage d'investissement dans le développement des compétences devrait être une priorité des politiques de gestion migratoire dans les pays du voisinage européen. Si les apprenants issus des populations migrantes potentielles sont capables d'acquérir, d'utiliser, de renforcer et de renouveler leurs compétences, les retombées économiques et sociales à long terme compenseront largement les investissements consentis. La gestion migratoire devrait être davantage liée à la coopération internationale pour le développement. Créer des partenariats de formation, à travers l'investissement dans les systèmes d'enseignement et de formation dans des secteurs de forte mobilité de la main-d'œuvre, augmentera non seulement la qualité de l'éducation dans les pays de départ, mais favorisera également une gestion mieux ordonnée de la migration (voir par exemple le projet Fayoum en Égypte). Promouvoir des partenariats de compétences mondiaux sous la forme de coopération entre des institutions d'enseignement et de formation professionnelles (EFP) des pays de départ et de destination favorisera l'accès aux marchés du travail tant des migrants que des non migrants. Cela pourrait se faire, au moins au départ, par l'implication de certaines écoles professionnelles, si ce n'est des systèmes nationaux tout entiers. L'EFP joue un rôle fondamental dans l'histoire des MISMES. Les résultats actuels – ainsi que ceux de futures recherches en matière de MISMES – devraient être capitalisés afin de garantir un investissement dans l'EFP efficace et sur le long terme.
2. L'importance de l'adéquation entre l'offre et la demande de travail, à la fois en termes de retombées sociales dans les pays d'accueil, et économiques pour les migrants, suggère que la mise en œuvre des MISMES devrait impliquer des liens plus étroits entre les politiques d'emploi des pays de départ et les services publics pour l'emploi des pays de destination. L'adhésion des employeurs des pays de destination au processus d'intégration des services publics pour l'emploi est clairement un élément crucial de réussite. L'UE et l'Espace économique européen sont déjà équipés d'un portail de services publics pour l'emploi connu sous le nom d'EURES, lequel fournit à tous les demandeurs d'emploi, employeurs et sociétés de recrutement, un accès au marché du travail aux niveaux local, national et européen. Bien qu'EURES ne soit actuellement pas disponible aux pays tiers, le modèle devrait être considéré comme un moyen d'accroître la qualité, l'accessibilité et l'adéquation entre l'offre et la demande du marché au sein des pays signataires d'un partenariat de mobilité. Cela peut se faire en intégrant les systèmes de placement des secteurs public et privé avec les services publics pour l'emploi nationaux et internationaux.
3. Les MISMES s'avèrent donner de meilleurs résultats lorsqu'elles sont complètement appropriées par l'autorité locale, régionale ou nationale pertinente. Là où leur mise en œuvre est exclusivement ou principalement gérée par des organisations internationales, il y a de sérieux risques que les interventions ne soient pas pérennes. La qualité doit être soigneusement contrôlée, avec l'assistance et le suivi appropriés fournis aux décideurs politiques des pays de départ et autres parties prenantes. Les MISMES doivent être mieux intégrées aux institutions publiques locales, qui en retour ont besoin d'aide pour renforcer leurs capacités. La migration devrait être intégrée dans la conception d'autres politiques nationales, différentes notamment au marché du travail national, à l'éducation et à l'EFP.
4. Il y très peu de programmes en matière de certification, validation et reconnaissance des compétences. Cette lacune constitue un autre obstacle sérieux à la réussite de la mobilité de la main-d'œuvre, un facteur important non seulement pour la migration mais aussi pour l'accès au marché du travail national. Il existe des outils politiques pouvant être utilisés comme points de référence, tel que le cadre européen des certifications et Europass. Ce dernier fournit un modèle et un référentiel pour les demandeurs d'emploi pour télécharger des informations relatives à leurs compétences, qualifications, expériences, langues et tout autre élément important en matière d'emploi et de compétences. Mettre en place un mécanisme similaire pour une meilleure transparence et comparabilité, initialement entre les signataires d'un partenariat de mobilité et plus largement entre les pays de départ et de destination, permettrait aux employeurs et aux migrants de mieux évaluer la pertinence d'un emploi et l'aptitude à l'occuper. Les gouvernements et les bailleurs de fonds internationaux devraient favoriser plus de projets promouvant des certifications lisibles et transparentes à même de soutenir une plus grande mobilité de la main-d'œuvre.
5. Nombre d'agences cherchent à comprendre les causes et les conséquences de la migration, et une grande partie de l'investissement sert

à atténuer les difficultés liées à la migration et à en optimiser les bénéfices. Ces agences ont accumulé une expérience et une expertise considérables dans la mise en œuvre de plusieurs MISMES dans divers pays. Cependant, des équipes différentes au sein d'agences particulières peuvent être enclines à transférer des approches d'un endroit à l'autre, sans suffisamment tirer parti des expériences d'autres équipes ou d'autres agences. Toutes les parties prenantes aux activités MISMES devraient s'engager à consolider le savoir global et réduire les simples «copier-coller» insuffisamment adaptés aux situations particulières.

6. Allant au-delà de l'UE et des pays des partenariats de mobilité, l'inventaire global (ETF, 2015a) propose le développement d'un référentiel mondial de MISMES fondé sur un modèle obligatoire de collecte d'information relative au projet MISMES. Il est plus facile de décrire de tels mécanismes que de les créer et de les appliquer universellement, mais sans augmenter la transparence et la cohérence dans la collecte d'information et de données, il y a peu de chance de progresser dans l'évaluation des actions. Les bailleurs de fonds devraient envisager d'introduire la conditionnalité de nouveaux projets avec l'évaluation des résultats des projets précédents, ainsi que l'information complète et la fourniture des données relatives aux projets mis en œuvre.

## RÉFÉRENCES

### ÉTUDES DE L'ETF

ETF (2013a). *Migration and Skills in Armenia, Georgia and Morocco: Comparing the Survey Results*. Fondation européenne pour la formation. [www.ETF.europa.eu/web.nsf/pages/Migration\\_and\\_skills\\_Armenia\\_Georgia\\_Morocco](http://www.ETF.europa.eu/web.nsf/pages/Migration_and_skills_Armenia_Georgia_Morocco), consultation juin 2015.

ETF (2013b). Conférence internationale portant sur la dimension des compétences de l'approche globale de la question des migrations et de la mobilité (AGMM) de l'UE, Tbilissi, 4-5 novembre 2013 – Conclusions. Fondation européenne pour la formation.

ETF (2014). «Agenda en matière de migration et de développement des compétences dans les pays partenaires de l'ETF», Document d'orientation de l'ETF par U. Bardak. Fondation européenne pour la formation.

ETF (2015a). *Migrant Support Measures from an Employment and Skills Perspective (MISMES): Global Inventory with a Focus on Countries of Origin*. Fondation européenne pour la formation/Institut universitaire européen, Centre de politique migratoire.

ETF (2015b). *Migrant Support Measures from an Employment and Skills Perspective (MISMES): Armenia*. Fondation européenne pour la formation.

ETF (2015c). *Migrant Support Measures from an Employment and Skills Perspective (MISMES): Georgia*. Fondation européenne pour la formation.

ETF (2015d). *Migrant Support Measures from an Employment and Skills Perspective (MISMES): Republic of Moldova*. Fondation européenne pour la formation.

ETF (2015e). *Mesures de soutien aux migrants en matière d'emploi et de compétences (MISMES): Maroc*. Fondation européenne pour la formation.

ETF (2015f). *Mesures de soutien aux migrants en matière d'emploi et de compétences (MISMES): Tunisie*. Fondation européenne pour la formation.

### AUTRES RÉFÉRENCES

Angenendt, S. (2014). *Triple-win Migration: Challenges and Opportunities*. Migration Strategy Group on Global Competitiveness. Document cadre.

Commission européenne (2011). *Approche globale de la question des migrations et de la mobilité*. COM(2011) 743 final, 18 novembre.

Commission européenne (2014). *The European Union-Republic of Moldova Mobility Partnership 2008-2011: Evaluation Report*, 10 janvier 2012. [www.mfa.gov.md/img/docs/eu-moldova-mobility-partnership-evaluation.pdf](http://www.mfa.gov.md/img/docs/eu-moldova-mobility-partnership-evaluation.pdf), consultation juin 2015.

Commission européenne (2015). *Un agenda européen en matière de migration*. COM(2015) 240 final, 13 mai.

Fonds Marshall allemand (2014). *Tendances transatlantiques: Mobilité, migration et intégration*. Tendances transatlantiques: Immigration.

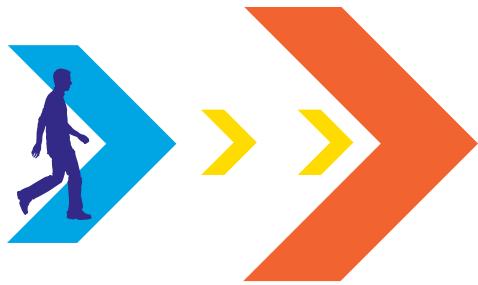
Juncker, J-C. (2015). *S'attaquer à la crise migratoire*. Discours au Parlement européen. [http://europa.eu/rapid/press-release\\_SPEECH-15-4896\\_fr.htm](http://europa.eu/rapid/press-release_SPEECH-15-4896_fr.htm), consultation juin 2015.

Piketty, T. (2014). *Capital in the Twenty-First Century*. Harvard University Press.

Townsend, J. et Oomen, C. (2015). *Before the Boat: Understanding the Migrant Journey*. Institut des politiques migratoires – MPI Europe.

Nations unies (2013). *International Migration Report 2013*. Département des affaires économiques et sociales des NU, Division de la population.

Banque mondiale et Fondation européenne pour la formation (2010). *Migration and Skills: The experience of migrant workers from Albania, Egypt, Moldova, and Tunisia*. Banque mondiale, Washington, D.C. <http://issuu.com/World.Bank.Publications/docs/9780821380796>, consultation juin 2015.



## NOUS CONTACTER

Pour obtenir des informations supplémentaires,  
veuillez visiter le site internet de l'ETF:  
[www.etf.europa.eu](http://www.etf.europa.eu)

Pour toute autre information veuillez contacter:  
Fondation européenne pour la formation  
Département Communication  
Viale Settimio Severo 65  
I - 10133 Torino  
E: [info@etf.europa.eu](mailto:info@etf.europa.eu)  
T: +39 011 6302222  
F: +39 011 6302200